

le point de vue principal de cette étude. Le grand mal pratique de la société moderne est, à n'en pas douter, le plaisir, la recherche du plaisir, la fièvre du plaisir, du plaisir sous toutes les formes, du plaisir à tous les degrés de l'échelle sociale, depuis la femme du monde, dont l'existence est un tourbillon, jusqu'à la femme du peuple, qui dépensera au cinématographe les cinq sous nécessaires à sa famille.

La vie Eucharistique est appelée, ici, à rendre deux services signalés : 1° en faisant comprendre qu'il n'est pas possible de concilier la théorie et la pratique du plaisir avec la théorie et la pratique chrétiennes ; que c'est là constituer un alliage qui, pour fréquent qu'il soit, n'en est pas moins condamné par la parole du Sauveur : " Nul ne peut servir deux maîtres " ; que l'on est dans une complète illusion si l'on s'imagina que l'on pourra goûter le matin les consolations de la communion et le soir les émotions du théâtre ; qu'il y a même une sorte de scandale à prétendre harmoniser deux choses aussi opposées que le sont la frivolité et le sérieux, la dissipation et le recueillement, la jouissance et le renoncement, le dehors qui est toujours léger et le dedans qui doit toujours être austère, que dès lors une conclusion s'impose, modérer encore, modérer toujours jusqu'à l'éteindre, la soif du plaisir, pour se donner tout uniment à la vie eucharistique, et à Celui qui du fond de son tabernacle nous crie sans cesse : " j'ai soif de vos âmes ".

Deuxièmement, et surtout, la vie eucharistique est appelée à ramener sincèrement vers Dieu et à l'accomplissement du devoir la société actuelle que perd le plaisir. Ah ! qu'il est donc vrai de dire que la Providence divine suscite en leur temps les hommes qui sont nécessaires et les dévotions qui conviennent. Pie X a été suscité par Dieu pour qu'il suscitât à son tour le décret sauveur de la communion fréquente. Décret sauveur ! On l'a ainsi appelé, parce qu'il libère l'âme de toutes sortes d'entraves dans lesquelles un reste de jansénisme la retenait captive, et empêchait son plein essor vers le Dieu de l'Eucharistie. Mais où seraient l'erreur et l'exagération, si l'on donnait au décret sauveur une signification plus large, embrassant la société toute entière, laquelle sera guérie de la fièvre du plaisir par le retour à la communion fréquente ? " Ceci tuera cela ", et c'est ce qu'a vu notre glorieux et bien-aimé Pontife, quand jetant un regard sur cette société, grande sans doute par certains côtés, mais indéniablement emportée par le courant de la jouissance et tout ensemble ankylosée par